

L'Ermitage de Grandmont-Villiers

**BULLETIN MUNICIPAL**

**2003**

**VILLELOIN-COULANGE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTRÉSOR  
INDRE ET LOIRE

Comme les deux années précédentes, Guy BÉGUIN, Conseiller municipal, à partir des archives de la commune, va évoquer la vie de Villeloin-Coulangé en 1903.

Le conseil municipal s'est réuni cinq fois sous la présidence de Monsieur BERNIER, maire (élu le 17 mai 1896).

### • Séance ordinaire du 15 février 1903 :

♦ Dispense de service militaire : le maire expose au conseil que le jeune PLAULT Eugène, de la classe 1902, sollicite une dispense de service militaire au titre d'indispensable soutien de famille. A l'unanimité, le conseil donne un avis favorable. Le père du jeune homme a encore trois enfants à charge et il est dans un état voisin de l'indigence.

♦ Tambour de la commune : le maire expose au conseil que le tambour est hors d'usage et doit être renouvelé. Le prix du remplacement est fixé à 19,70 F.

### • Séance ordinaire du 1er juin 1903 :

#### - Vote de différents budgets :

- de la vicinalité : recettes et dépenses équilibrées pour 3573,35 F.
- du bureau de bienfaisance : recettes et dépenses équilibrées pour 623,60 F
- du budget primitif de 1904 ainsi qu'il suit :
  - Total des recettes ordinaires et extraordinaires : 8495,88 F
  - Total des dépenses ordinaires et extraordinaires : 8495,88 F. A cinq francs près l'équivalent du budget de 1903 !

#### - Chemin de fer de Montrésor à Loches :

A l'unanimité, le conseil émet le vœu que le train partant de Montrésor à 7h du matin soit avancé de manière à permettre aux voyageurs arrivant à Loches de prendre la correspondance de Tours à Châteauroux, sans être obligés d'attendre 2 heures à Loches (cette demande sera rejetée).

### • Séance extraordinaire du 19 juillet 1903 :

Dispense de service militaire de M. FOURNIER Gabriel : le conseil confirme sa délibération du 9 février 1902.

### • Séance extraordinaire du 22 novembre 1903 :

- Révision de la liste électorale pour 1904 : désignation de trois délégués à savoir ORILLARD Dominique – GELINEAU Jules - BELFOND Georges.
- Désignation des répartiteurs pour l'année 1904 : les mêmes que l'année 1903
- Éclairage des rues: le conseil charge le maire de faire renouveler les anciens réverbères à cuvette et à les remplacer par un système de lampe qui donne plus de clarté. Il autorise également à faire déplacer et replacer dans des endroits plus convenables les réverbères de la Boierie et du bout du pont.
- Achat d'un poêle: le conseil vote une somme de 50 F pour l'achat d'un poêle à l'école des garçons. Il vote également une somme de 35 F pour réparer les selles du lavoir public.

### • Séance extraordinaire du 4 décembre 1903 :

Pompe à incendie : achat d'un avant-train fait par la subdivision des pompiers avec les subventions de l'état et de la commune.

Cet avant-train permet de transporter avec un cheval, en peu de temps, la pompe et tout le matériel ainsi que plusieurs pompiers. Mais le hangar servant d'abri à la pompe est devenu trop exigü. Le maire fait dresser à M. DESCHAMPS Léonide, maître maçon, un devis pour la démolition et la reconstruction en agrandissement de cet abri. Le devis s'élève à 300 F.

A l'unanimité, le conseil reconnaissant l'urgence de cette construction, vote un crédit de 200 F et demande à M. le Préfet d'intervenir auprès de la commission départementale, lors de la répartition des fonds d'amendes de police de faire obtenir à la commune de Villeloin-Coulangé une subvention de 100 F.

Le conseil accepte de prendre à la charge de la commune une dépense de 30 F due à M. MAUGIS peintre à Montrésor qui a peint l'avant-train de la pompe à incendie.

Rappel : la pompe à incendie a été achetée lors de la création du corps de sapeurs-pompiers (en 1886) pour la somme de 1 145 F, accessoires compris grâce à la participation des habitants à la souscription organisée à cet effet.

## Sapeurs-pompiers de la commune

Pompiers ayant signé leur rengagement ou engagement pour 5 ans à compter de 1903 :

- ♦ MAUGIS Auguste  
Sous-lieutenant, Commandant de la Subdivision
- ♦ BEGUET Alexandre
- ♦ BONVALET Gustave
- ♦ BRAULT Ursin
- ♦ DESCHAMPS Gabriel
- ♦ DESCHAMPS Léonide
- ♦ DOISEAU Ernest
- ♦ GIRON Lucien
- ♦ MOREAU Silvain
- ♦ PASQUIER Jules
- ♦ PELLE Silvain
- ♦ PERREAU François
- ♦ PICHARD Joseph
- ♦ PLAULT Silvain
- ♦ POUPEAU Édouard
- ♦ TESSIER Silvain.

## Bureau de bienfaisance

### • Réunion du 24 mai 1903 :

La commission du bureau de bienfaisance dresse la liste des indigents admis au bénéfice des

secours à compter du 31 mai prochain. Huit personnes se partageront chaque dimanche 13 kg de pain. Le 1er janvier et le 14 juillet, il leur sera distribué 22 kg 500 de viande. Le bois sera partagé à l'entrée de l'hiver.

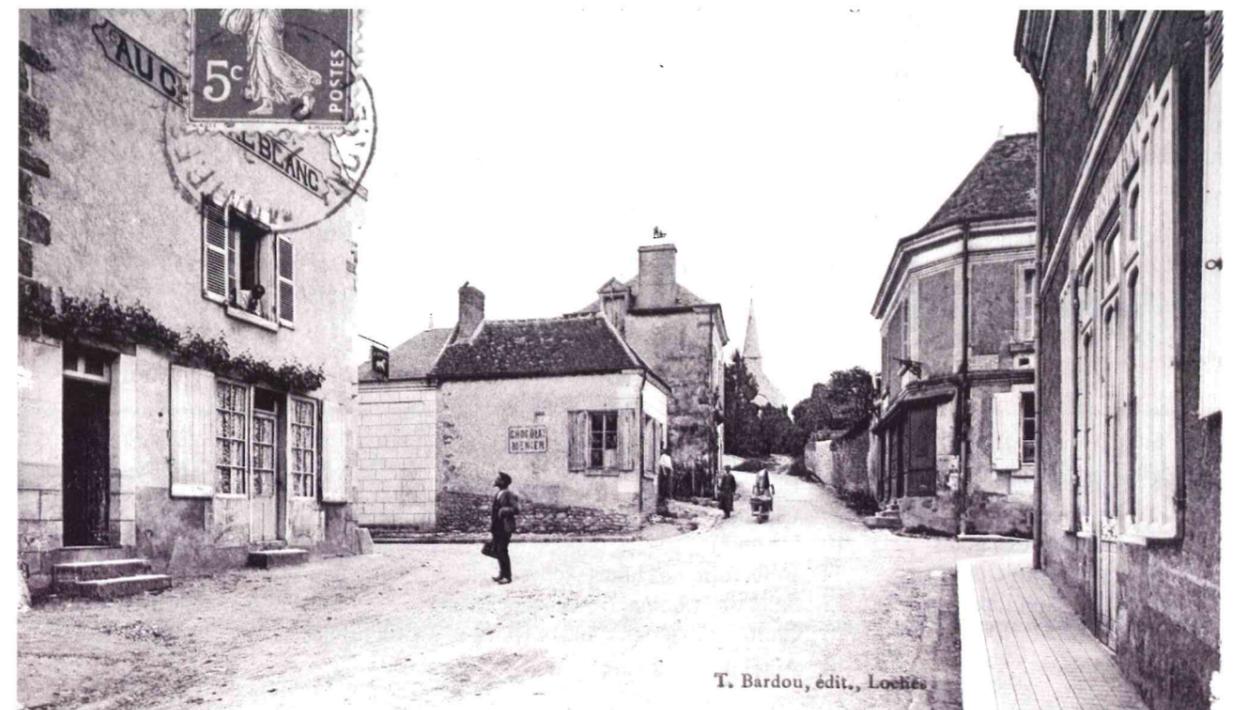
### • Réunion du 20 novembre 1903 :

La commission établit la liste des personnes admises pour 1904 au bénéfice de l'assistance médicale gratuite ; à savoir 16 familles comprenant 23 personnes. C'est M. DUBOIS, boulanger, qui fournira le pain au bureau de bienfaisance pour l'année 1904 ; pain de première qualité au prix de 28 centimes le kilo.

## Service militaire

Recensement des soldats de la classe 1903 :

- ♦ ALLARD Louis (charretier)
- ♦ BERTRAND Henri (tuilier)
- ♦ CORNU Ernest (charretier)
- ♦ COULON Georges (gagiste)
- ♦ DESRIAUX Gabriel (sabotier)
- ♦ DEVERRE Marcel (charretier)
- ♦ DOISEAU Marcel (journalier)
- ♦ NAU Silvain (cultivateur)
- ♦ THIBAUT Désiré (cultivateur)



Rue principale (actuelle rue Bernard de Lattre) prolongée par la rue de l'ancienne église vers 1903

## L'ERMITAGE DE GRANDMONT-VILLIERS A VILLELOIN-COULANGE

**Fondé en 1162 par Henri II Plantagenêt.** Par le frère Philippe-Etienne, ermite.

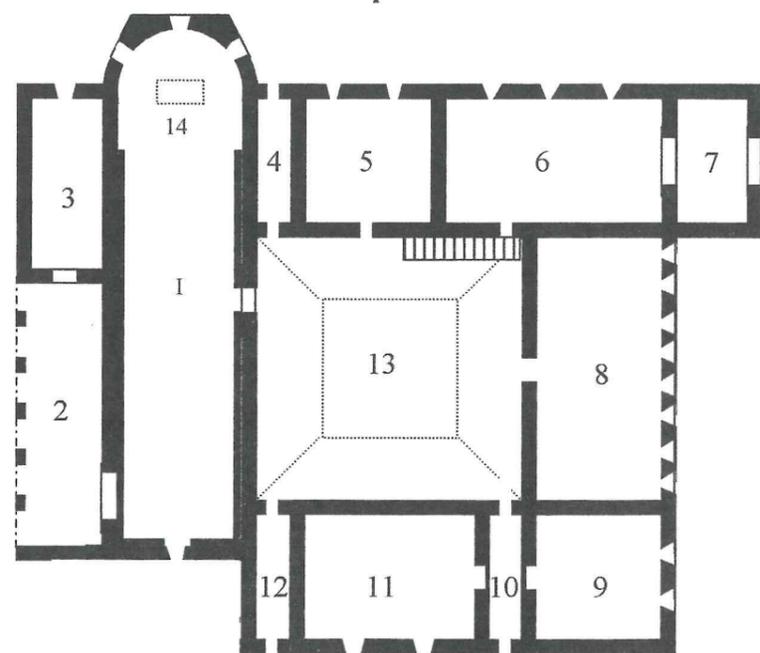
Le 8 février 1124 mourait saint Étienne de Muret<sup>1</sup>. L'année suivante, ses disciples transférèrent le corps de leur père et leur communauté à huit kilomètres de là, au lieu dit Grandmont<sup>2</sup> donnant ainsi naissance à un ordre d'ermes pauvres qui se développera au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, comptant jusqu'à 160 maisons en France, 3 en Angleterre et 2 en Navarre espagnole.

Les rois de France, Louis VII et Philippe Auguste, comme la famille des Plantagenêt, régnant sur la Touraine, le Maine, l'Anjou, la Normandie, l'Aquitaine et l'Angleterre, protégeront, dans leurs domaines, l'implantation de l'ordre naissant.

Henri II Plantagenêt, élevé par sa mère Mathilde « l'Impératrice » dans la vénération du fondateur de Grandmont, n'aura de cesse, devenu roi d'Angleterre (1156), de créer sept maisons dans ses domaines : le Parc-lès-Rouen, La Haie d'Angers, Sermaize (La Rochelle), Bercey (forêt de Bercé, Maine), Grandmont-lès-Chinon (alias Pommier-Aigre), Grandmont-lès-Tours (alias Bois-Rahier), Grandmont-Villiers (alias Villiers, Villiers-près-Loches, Villiers-près-Montrésor) ce dernier fondé dans la paroisse de Coulangé sous le vocable de « Notre-Dame et saint Étienne ».

En 1157, les douze premiers ermites de Grandmont arrivèrent et s'installèrent dans des cabanes en bois. En 1162, le roi confirmera ses dons : une rente annuelle de 36 livres à prendre sur le trésor royal et environ 100 à 120 hectares de bois, landes et prairies appuyés à l'Est sur la « voie publique » de Saint-Aignan à Châtillon-sur-Indre. Les bâtiments s'élèveront vers 1170.

Plan du prieuré à sa construction



Est

Destructions :  
1360 : n° 2 et 3  
1650 : n° 13  
1724 : 6 mètres de l'église côté ouest. Construction des piles.  
N° 7.  
1780 n° 14, sanctuaire de l'église, n° 5 : façade chapitre  
Bâtiment ouest N° 12 et 11.  
Après 1851 : n° 10.  
Juillet 1902 : Effondrement de la voûte de la nef.

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| I : Eglise               | 8 : Réfectoire   |
| 2 : Portique/Parloir     | 9 : Cuisine  |
| 3 : Chapelle des hôtes   | 10 : Couloir   |
| 4 : Passage du cimetière | 11 : Réfectoire des hôtes  |
| 5 : Salle capitulaire    | 12 : Salle du colloque./Accès au cloître   |
| 6 : Cellier              | 13 : Cloître. (Galeries ruinées 1650) et escalier d'accès au 1 <sup>o</sup> étage. |
| 7 : Latrines             | 14 : Autel du sanctuaire.  |

<sup>1</sup> - Lieu-dit où vécut et mourut saint Étienne, commune d'Ambazac (Haute-Vienne).

<sup>2</sup> - Commune de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne).

Partant en Croisade avec Philippe Auguste, Richard Cœur-de-Lion confirmera les dons faits par son père aux ermites de Grandmont-Villiers en 1189. Il nous reste peu de documents concernant l'histoire de la maison au Moyen-Âge. On voit en 1200 Geoffroy de Palluau, seigneur de Montrésor, confirmer le don d'un « luminaire » pour l'église de Villiers fait par un seigneur de Marsin (Genillé)<sup>3</sup>.

En 1295, il y avait environ vingt frères dans la maison, six clercs et une douzaine de frères convers. Une réorganisation de l'ordre par le Pape Jean XXII en 1317 ne gardera que 39 maisons « actives » sur 160 avec concentration des effectifs. Les maisons conservées, dont Grandmont-Villiers, prendront le titre de « prieuré ». Le prieur de Grandmont, supérieur général, prendra, lui, le titre d'Abbé de Grandmont.

Le prieuré de Villiers comprendra alors une trentaine de frères. à cette époque, il reçut la visite du roi Charles IV le Bel (1323). Ce sera un bref renouvelé car la peste ravageant la région, dut, ici comme ailleurs, réduire les effectifs.

Vers 1358-1360, comme les abbayes voisines de Villeloin, Beaugeray, Aigues-Vives (près Montrichard), Beaulieu-lès-Loches, la chartreuse du Liget, le prieuré connaîtra la visite incendiaire des bandes Anglo-Navarraises installées au château du Plessis (Nouans-les-Fontaines) et à Châteaueux (Loir et Cher).

La dénatalité, conséquence des guerres et de la peste réduira le recrutement. Vers 1420 les frères ne seront plus que cinq ou six. Ce qui ne les empêchera pas de recevoir les 28 et 30 novembre 1472 le roi Louis XI qui a daté du prieuré deux de ses ordonnances. En 1495, l'installation par le roi du système de la commende<sup>4</sup> accélérera la dévitalisation des monastères.

Ces commendataires s'arrangeront pour ne laisser subsister dans les maisons que le nombre de moines strictement requis par le droit canon pour définir juridiquement une communauté, soit trois moines.

Les frères ne disposeront plus alors que du tiers des revenus du domaine. Cette situation durera jusqu'en 1772 où la Maison Mère de Grandmont et ses biens situés en Limousin sont donnés à Mgr. Du Plessis d'Argenté, Évêque de Limoges pour permettre à ce prélat d'éponger les dettes somptuaires contractées pour l'édification de son palais épiscopal (100 000 livres).

Les revenus de Grandmont-Villiers consacrés à l'entretien des frères passent alors au séminaire de Tours. Les derniers frères, Henri Besse, Claude Salmon, et le prieur Jean Martin ferment la maison et rentrent dans leur famille.

Le commendataire Louis Jacques de Baraudin, resté dans les murs, obtiendra du roi en 1780 le droit de raser l'église et les bâtiments du monastère sauf la partie sud conservée comme résidence de campagne. Il fit alors abattre le sanctuaire de l'église et la fit transformer en grange, et la plus grande partie du bâtiment Ouest.

Il fit aussi démolir et murer la façade du chapitre et se réservait encore en 1789 le droit de raser ce qui restait encore debout hors du bâtiment sud. Il mourut en 1790.

La maison est vendue comme bien national en 1792. Elle sera rachetée en mai 1851 par François Xavier Branicki, propriétaire du château de Montrésor. Le reste du domaine sera racheté en 1878 par Constantin Grégoire Branicki.

Le prieuré deviendra ferme et rendez-vous de chasse jusqu'en 1963. Occupé peu de temps par des tapisseries, il sera ensuite abandonné à la ruine. Le prieuré fut loué en emphytéose en 1980 pour y installer avec l'accord de Mgr. Ferrand, Archevêque de Tours, des ermites s'inspirant des écrits spirituels de saint Étienne de Muret.

Trois frères y mènent une vie pauvre, solitaire et fraternelle tout en réhabilitant les bâtiments.

Le prieuré peut se visiter le dimanche après-midi de 15 h 30 à 17 h 30 du 2 novembre au dimanche des Rameaux : du lundi de Pâques au 31 octobre tous les après-midi. Fermé Noël, semaine Sainte, Pâques, dernier dimanche d'août.

Offices publics : dimanche messe à 10 h. Vêpres à 18 h 30.

Jour de Noël et jour de Pâques, Messe à 10 h 30. Téléphone : 02 47 92 76 48

<sup>3</sup> - Abbé Jean-Louis Denis, Cartulaire de l'Abbaye de Villeloin.

<sup>4</sup> - Système dans lequel le supérieur des monastères n'est plus un moine élu par ses frères, mais un séculier, désigné par le roi pour « caser » des fils de familles nobles et faire vivre ces familles aux dépens de l'institution monastique.